

BILAN DES EMISSIONS DE GES

Ce document présente la méthodologie employée pour la réalisation du bilan de comptabilité des émissions GES de l'entreprise, ainsi que les résultats et le plan d'actions de réduction des émissions.

1. Périmètre organisationnel

L'approche choisie pour réaliser ce Bilan GES est le **contrôle opérationnel** donc cela signifie la consolidation des émissions des installations / activités que BATILOC exploite. Les 4 sites retenus sont les agences de Chaumes, Meyzieu, Geispolsheim et Santes.

2. Périmètre temporel

L'année de reporting est l'année sur laquelle les données d'activités sont collectées pour établir le bilan d'émissions de GES. L'année de reporting pour la réalisation de ce bilan de gaz à effet de serre est **l'année comptable 01/01/2022-31/12/2022**.

L'année de référence pour la réalisation de ce bilan de gaz à effet de serre est l'année 2022. Il s'agit donc du 1er Bilan Carbone® pour la société.

Le Bilan GES a été effectué au troisième trimestre 2023.

3. Périmètre opérationnel

Le périmètre opérationnel du bilan GES réglementaire correspond aux catégories et postes d'émissions liées aux activités du périmètre organisationnel. La nouvelle méthode ADEME pour la réalisation des bilans d'émissions de GES (juillet 2022) définit 6 catégories, comme listés dans le tableau ci-après.

Les postes d'émissions considérés ou non dans ce bilan sont énoncés dans le tableau ci-dessous (Tableau 1).

Tableau 1 – Postes d'émissions exclus pour le Bilan GES de BATILOC

Intitulé du poste	Explications sur l'exclusion
Emissions directes des procédés hors énergie	Flux inexistant
Emissions liées à la biomasse	Flux inexistant
Actifs en leasing amont	Flux inexistant en approche contrôle opérationnel (les données sont intégrées dans d'autres postes)
Emissions indirectes liées à la consommation d'énergie autre que l'électricité	Flux inexistant
Déplacements des clients et des visiteurs	Flux insignifiant. Seuls les déplacements des intérimaires ont été pris en compte dans la catégorie Déplacements des employés.
Investissements	Flux inexistant

L'ensemble des autres postes d'émissions ont été évalués dans le bilan.

4. Méthodologie

Cette étude a été réalisée avec les outils de la version 8.9 de la méthode Bilan Carbone®.

4.1. Calculs des émissions

Le détail des données collectées est consolidé dans le tableau de collecte de données (Excel). Celui-ci précise, ligne par ligne, l'origine de la donnée, les hypothèses prises, l'onglet du tableur Bilan carbone dans lequel la donnée a été intégrée et l'incertitude associée.

CATEGORIE 1 : Emissions directes de GES

- Poste 1.1 : Emissions directes des sources fixes de combustion

Les émissions liées à la combustion de gaz naturel et de propane pour le chauffage ont été comptabilisées dans ce poste.

- Poste 1.2 : Emissions directes des sources mobiles de combustion

Les émissions liées à la combustion de carburant dans le cadre des déplacements professionnels, des postes de soudure et de l'usage des engins de manutention, sont comptabilisées dans ce poste.

- Poste 1.3 : Emissions directes des procédés hors énergie

Aucun procédé utilisé par la société n'est susceptible de produire des émissions directes de type non énergétique.

- Poste 1.4 : Emissions directes fugitives

Des potentielles fuites de fluides frigorigènes provenant des climatisations des bureaux et ateliers ont été comptabilisées dans ce poste.

- Poste 1.5 : Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)

La société n'exploite pas de forêts et n'est pas concernée par la biomasse des sols et zones humides. Aucune émission ne peut être retenue pour ce poste.

CATEGORIE 2 : Emissions indirectes associées à l'énergie

- Poste 2.1 : Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité

Dans ce poste ont été comptabilisées les émissions liées aux consommations en électricité des locaux et atelier des 4 sites, qu'il s'agisse de l'éclairage, de l'IT, du chauffage ou des équipements de process.

- Poste 2.2 : Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid

Aucune émission liée à ce poste n'a été identifiée.

CATEGORIE 3 : Emissions indirectes associées au transport

- Poste 3.1 : Transport de marchandise amont

Ce poste comprend les livraisons de modules et containers, de matières premières et équipements (portes, fenêtre, panneaux) sur les sites de BATILOC, en camion et transport maritime.

- Poste 3.2 : Transport de marchandise aval

Ce poste comprend les livraisons chez les clients et sur chantier des modules et containers, ainsi que le fret interagence (non opéré, supporté).

- Poste 3.3 : Déplacements domicile travail

Ce poste prend en compte les émissions des déplacements des salariés pour se rendre de leur domicile à leur lieu de travail. Pour les mesurer, une enquête a été menée auprès des collaborateurs et des intérimaires.

- Poste 3.4 : Transport des visiteurs et des clients

Ce flux n'a pas été mesuré car considéré comme insignifiant.

- Poste 3.5 : Déplacements professionnels

Les émissions liées aux transports professionnels avec les véhicules de la société ont été mesurées sur la base des consommations de carburant (donnée 100% mesurable), et sont donc déjà prises en compte dans le poste Emissions directes des sources mobiles de combustion. Le reste des déplacements professionnels ont été comptabilisés à partir des indemnités kilométriques.

CATEGORIE 4 : Emissions indirectes associées aux produits achetés

- Poste 4.1 : Achats de biens

Les émissions prises en compte dans ce poste sont issues des :

- Achats de modules et containers hors immos et crédit-bail, y compris les modules en location en nombre d'unités.
- Les achats de fournitures et de mobilier en euros.
- Consommation en eau en m3.
- Les achats de portes, fenêtres et panneaux sandwichs en m².
- Les autres achats de biens et sous-traitance en euros.

- Poste 4.2 : Immobilisations de biens

Les émissions liées aux matériels et biens en cours d'immobilisation et en crédit-bail ont été prises en compte dans ce poste, en poids, surface, unités ou euros.

- Poste 4.3 : Gestion déchets

Les émissions liées à l'élimination des déchets d'activité ont été comptabilisées dans ce poste. Pour les déchets triés à la source et recyclés à 100%, seul le fret a été comptabilisé dans le fret aval. Les émissions du recyclage ont été considérées comme nulles.

- Poste 4.4 : Actifs en leasing amont

Non concerné en approche contrôle opérationnel

- Poste 4.5 : Achats de services

Les émissions prises en compte dans ce poste sont issues des :

- Prestations informatiques (logiciels, maintenance)
- Hébergements et restauration ;
- Honoraires divers (banque, assurance, conseil, formation ...).

100% de ces émissions ont été prises en ratio monétaire.

CATEGORIE 5 : Emissions indirectes associées aux produits vendus

- Poste 5.1 : Utilisation des produits vendus

Les consommations énergétiques et les potentielles émissions fugitives sur l'ensemble du cycle de vie (15 ans) des modules vendus ont été comptabilisées dans ce poste.

- Poste 5.2 : Actifs en leasing aval

Les consommations énergétiques et les potentielles émissions fugitives annuelles des modules loués ont été comptabilisées dans ce poste. La durée d'utilisation prise est de 1 an.

- Poste 5.3 : Fin de vie des produits vendus

Le transport des modules en fin de vie vers le site de recyclage et traitement et la gestion des déchets constitutifs des modules ont été comptabilisés dans ce poste, uniquement pour les modules vendus. En effet, les déchets liés à la fin de vie des modules en location sont comptabilisés dans le poste Gestion des déchets.

- Poste 5.4 : Investissements

La société n'effectue pas d'investissements financiers susceptibles d'émettre des GES.

CATEGORIE 6 : Autres émissions indirectes

- Poste 6.1 : Autres émissions indirectes

Non concerné

4.2. Incertitudes

Pour l'appréciation des incertitudes, nous considérons une incertitude sur les facteurs d'émission et sur les données d'activités. Les incertitudes ont été évaluées pour chaque donnée de façon qualitative.

L'incertitude globale sur les résultats du bilan a été évaluée à 10%, ce qui faible et notamment dû aux principaux postes qui ont été collectés en flux physique.

Les incertitudes sont évaluées selon la recommandation de la méthode Bilan des émissions GES et prennent en compte les incertitudes associées aux facteurs d'émissions de la Base Carbone.

Les facteurs d'émissions fournis par la Base Carbone sont des facteurs d'émissions moyens qui résultent de différentes études (Analyses de Cycle de Vie, etc.). Ainsi, ils présentent des taux d'incertitudes variables selon la validité et la source de l'étude utilisée pouvant aller de 5 à 100% (ratios monétaires).

Une imprécision de cet ordre ne remet pas en cause la finalité principale de la méthode Bilan Carbone®, qui a comme objectif la mise en œuvre d'actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

4.3. Les sources

La majorité des facteurs d'émission et PRG utilisés provient de la Base Carbone®.

Néanmoins, pour certains postes, la base INIES a été utilisée pour certains équipements, et pour reconstituer les facteurs d'émission des différents modules et containers. Ils sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Liste des facteurs d'émission FE utilisés	Source documentaire ou mode de calcul
Panneau sandwich de couverture et de bardage à âme MW d'épaisseur comprise entre 40 et 150 mm et deux parements acier - PIVA Group - étape production (acier 9,58kg + laine minérale 3,72kg + autre)	22,7 kgCO ₂ e/m ² France Continentale Base INIES
Panneau sandwich de couverture et de bardage à âme PUR/PIR d'épaisseur comprise entre 40 et 120 mm et deux parements acier - PIVA GROUP SPA - étape production (acier 7,14kg + PU 2,78kg + autre)	31,8 kgCO ₂ e/m ² France Continentale Base INIES
Fenêtre à un vantail battant acier - étape de production (43kg)	144 kgCO ₂ e/m ² France Continentale Base INIES

Bloc porte extérieur ACIER – modèles non vitrés - ZILTEN - Acier 48 - étape production (21kg/m ²)	122 kgCO ₂ e/m ² France Continentale Base INIES
Lavabo en porcelaine de 50 à 70 cm et sa colonne, sans robinetterie ni vidage - étape de production (30kg)	62 kgCO ₂ e/unité France Continentale Base INIES
Porte en aluminium non vitrée - DONNEE ENVIRONNEMENTALE PAR DEFAUT - étape production	669 kgCO ₂ /m ² France Continentale Base INIES
Fenêtres et portes-fenêtres PVC, teintées claires (L> 0,82), avec vitrage d'épaisseur de verre cumulée inférieure ou égale à 12 mm - UNION DES FABRICANTS DE MENUISERIES - étape production	60 kgCO ₂ e/m ² France Continentale Base INIES
Système PRT (panneaux sandwich) - moyenne pondérée pour l'ensemble des achats de 40mm/50mm/60mm épaisseur - PIVA GROUP	28,05 kgCO ₂ e/m ² France Continentale Base INIES
PAC air-air gainable 5kW - DONNEE ENVIRONNEMENTALE PAR DEFAUT - étape production	959 kgCO ₂ e/unité France Continentale Base INIES

5. TABLEAU DE DECLARATION

En 2022, l'entreprise BATILOC a émis 4 182T CO₂équivalent.

Le tableau ci-dessous présente les résultats des émissions par scope et poste, pour l'ensemble du périmètre cité au chapitre A.

Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	Valeurs calculées						Emissions évitées de GES		
			Emissions de GES						CO ₂ b (t CO ₂ e)	Incertitude (t CO ₂ e)	Total (t CO ₂ e)
			CO ₂ (t CO ₂ e)	CH ₄ (t CO ₂ e)	N ₂ O (t CO ₂ e)	Autres gaz (t CO ₂ e)	Total (t CO ₂ e)				
1. Emissions directes de GES	1.1	Emissions directes des sources fixes de combustion	33	0	0	-	33	0	2	-	
	1.2	Emissions directes des sources mobiles de combustion	32	0	0	-	32	2	2	-	
	1.3	Emissions directes des procédés hors énergie	-	-	-	-	-	-	-	-	
	1.4	Emissions directes fugitives	-	-	-	2	2	-	1	-	
	1.5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)	-	-	-	-	-	-	-	-	
		Sous total	65	0	1	2	67	3	3	-	
2. Emissions indirectes associées à l'énergie	2.1	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	9	-	-	-	9	-	1	-	
	2.2	Emissions indirectes liées à la consommation d'énergie autre	-	-	-	-	-	-	-	-	
		Sous total	9	-	-	-	9	-	1	-	
3. Emissions indirectes associées au transport	3.1	Transport de marchandise amont	475	-	-	-	475	-	115	-	
	3.2	Transport de marchandise aval	6	-	-	-	6	-	1	-	
	3.3	Déplacements domicile travail	47	-	-	-	47	-	16	-	
	3.4	Transport des visiteurs et des clients	7	-	-	-	7	-	5	-	
	3.5	Déplacements professionnels	18	-	-	-	18	-	5	-	
		Sous total	554	-	-	-	554	-	116	-	
4. Emissions indirectes associées aux produits achetés	4.1	Achats de biens	1 779	1	1	-	1 780	3	307	-	
	4.2	Immobilisations de biens	665	-	-	-	665	-	166	-	
	4.3	Gestion des déchets	9	-	0	-	9	-	3	-	
	4.4	Actifs en leasing amont	-	-	-	-	-	-	-	-	
	4.5	Achats de services	140	-	-	-	140	-	77	-	
	Sous total	2 593	1	1	-	2 595	3	358	-		
5. Emissions indirectes associées aux produits vendus	5.1	Utilisation des produits vendus	304	-	-	78	382	-	95	-	
	5.2	Actifs en leasing aval	392	-	-	96	488	-	125	-	
	5.3	Fin de vie des produits vendus	86	0	1	-	87	-	21	-	
	5.4	Investissements	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Sous total	782	0	1	174	957	-	158	-		
6. Autres émissions indirectes	6.1	Autres émissions indirectes	-	-	-	-	-	-	-	-	
		Sous total	-	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL			4 002	1	2	176	4 182	0	408	-	

Emissions évitées : 0 TCO₂e

Part de l'énergie garantie d'origine et/ou renouvelable dans la consommation d'énergie : 0%

6. PLAN DE TRANSITION

OBJECTIF – Réduction globale du volume des émissions attendu :

D'ici le prochain bilan (3 ans) :

- Sur les émissions directes (catégorie 1) :
 - o Valeur absolue : 60TCO₂e
 - o En pourcentage de la valeur de référence : -90 %
- Sur les émissions indirectes (catégories 2 à 6) :
 - o Valeur absolue : 388TCO₂e
 - o En pourcentage de la valeur de référence : -9 %

D'ici 2030 :

- Sur les émissions directes (catégorie 1) :
 - o Valeur absolue : 60TCO₂e
 - o En pourcentage de la valeur de référence : -90 %
- Sur les émissions indirectes (catégories 2 à 6) :
 - o Valeur absolue : 388TCO₂e
 - o En pourcentage de la valeur de référence : -9 %

Une veille technologique sera effectuée sur les panneaux sandwichs dans le cadre de l'achat de modules à faible empreinte carbone. Il est difficile à date de se donner un objectif de réduction sur ce flux, étant donné les contraintes techniques liés au gabarit des modules, à la structure acier et au manque de produits biosourcés ayant des performances thermiques identiques que les panneaux actuels.

Les actions constitutives du plan de transition sont décrites ci-dessous.

CATEGORIE 1 : Emissions directes de GES

- Substituer les consommations en gaz par des énergies électriques
- Former à l'écoconduite les personnes détentrice d'un véhicule BATILOC et conducteurs de véhicules utilitaires
- Remplacer les véhicules utilitaires thermiques par des véhicules électriques
- Mettre en place une charte de déplacements professionnels

CATEGORIE 2 : Emissions indirectes associées à l'énergie

- Améliorer la performance énergétique des bâtiments (isolation par l'extérieur, remplacement des menuiseries)
- Suivre et piloter les consommations d'énergie des ateliers et bureaux
- Améliorer la performance énergétique des équipements (éclairage, radiateurs, ballons ECS, etc...)

CATEGORIE 3 : Emissions indirectes associées au transport / déplacements des salariés

- Encourager l'usage des transports en commun avec le forfait mobilité durable (Loi Orientation des Mobilités LOM)
- Inciter au maximum le covoiturage

- Regrouper les achats pour limiter le nombre de livraisons de marchandises

CATEGORIE 4 : Emissions indirectes associées aux produits achetés, à la sous-traitance, aux services

- Augmenter la durée de vie des équipements par leur réparation
- Réutiliser les panneaux des cloisons légèrement abimés (et démontés) pour isoler les planchers des anciens
- Etre en veille sur les modules bénéficiant d'une isolation optimale et des matériaux à empreinte carbone allégée (ex : acier recyclé, isolants biosourcés ...)

CATEGORIE 5 : Emissions indirectes associées à l'utilisation et la fin de vie des produits vendus / loués

- Proposer des équipements "pack éco" dans les modules en location et en vente (ex : radiateurs à inertie, éclairages LED, ballons ECS thermodynamiques, etc...)
- Travailler sur le développement des panneaux photovoltaïques ou solaires.

Management / Pilotage :

- Nommer une personne pour piloter le plan d'actions et suivre son avancement et des indicateurs
- Communiquer aux clients les actions menées et l'engagement (appels d'offres, devis, site web, rdvs commerciaux ...)
- Sensibiliser au maximum les salariés de BATILOC pour leur donner envie d'agir
- Mettre à jour le bilan à N+3 pour valider le bénéfice des actions
- Réduire l'incertitude du bilan : réduire les données en ratio monétaire pour les achats
- Réduire l'incertitude du bilan : récupérer les données liées au transport de modules auprès de vos prestataires
- Réduire l'incertitude du bilan : mieux appréhender la consommation énergétique des modules en location, par type d'usage (en interrogeant les clients)

PARIS ILE-DE-FRANCE

Chemin des Cantines
77390 CHAUMES EN BRIE
☎ 01 64 07 05 50
☎ 01 64 07 23 72
✉ idf@batiloc.fr

GRAND-EST

2, rue de la batterie
67118 GEISPOLSHHEIM
☎ 03 88 55 36 10
☎ 03 88 60 01 13
✉ est@batiloc.fr

www.batiloc.com


4 AGENCES & DÉPÔTS

RHÔNE-ALPES

3, avenue du Docteur Schweitzer
69330 MEYZIEU
☎ 04 78 04 17 12
☎ 04 72 02 74 05
✉ rhone@batiloc.fr

NORD PAS-DE-CALAIS

1^{ère} avenue Port Fluvial
59211 SANTES
☎ 03 20 50 87 67
☎ 03 20 50 58 12
✉ nord@batiloc.fr

PARIS ILE-DE-FRANCE

Chemin des Cantines
77390 CHAUMES EN BRIE
☎ 01 64 07 05 50
☎ 01 64 07 23 72
✉ idf@batiloc.fr

GRAND-EST

2, rue de la batterie
67118 GEISPOLSHEIM
☎ 03 88 55 36 10
☎ 03 88 60 01 13
✉ est@batiloc.fr

www.batiloc.com



RHÔNE-ALPES

3, avenue du Docteur Schweitzer
69330 MEYZIEU
☎ 04 78 04 17 12
☎ 04 72 02 74 05
✉ rhone@batiloc.fr

NORD PAS-DE-CALAIS

1^{ère} avenue Port Fluvial
59211 SANTES
☎ 03 20 50 87 67
☎ 03 20 50 58 12
✉ nord@batiloc.fr